

Tenay

Familles sous OQTF : le maire dénonce « l'hypocrisie » de la préfecture

Deux familles monoparentales albanaises domiciliées à Tenay sont sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) depuis des années. Une situation que déplore le maire, Gaël Allain, qui dans une lettre en appelle à « la bienveillante attention » de la préfecture de l'Ain.

Andon Dini, 33 ans, est arrivé en France en 2014. Alma Tershalla, 35 ans, en 2018. Tous deux originaires d'Albanie, ils ne se connaissaient pas avant d'arriver à Tenay, chacun accompagné de ses enfants, leurs conjoints respectifs ayant quitté le navire familial. Elle cherchait des solutions pour l'avenir de ses enfants, dont l'un est notamment autiste. Lui fuyait des « menaces de mort » de la part de la famille de son ex-conjointe, qui aurait désormais rejoint l'Angleterre. Depuis une dizaine d'années, ces deux familles monoparentales tenaysiennes multiplient les recours en préfecture pour obtenir une autorisation qui leur permettrait « de travailler dans la légalité », de se sentir « comme tout le monde », c'est-à-dire « enfin libres ». Mais la préfecture de l'Ain la leur refuse. Ils vivent donc ainsi depuis de nombreuses années sous le coup d'une OQTF. Sans que rien ne se passe.

« Mener, enfin, une vie comme les autres »

Andon Dini et Alma Tershalla sont pourtant tous les deux parents de deux jeunes enfants, scolarisés à l'école primaire de Tenay ou au collège de Saint-Rambert. Pour subvenir à leurs besoins, Andon assume de « travailler au black », principalement « dans le bâtiment », mais



Le maire de Tenay (à droite) monte au créneau pour soutenir deux familles monoparentales de sa commune qui souhaitent obtenir un titre de séjour pour pouvoir travailler. Photo G. Rossetti

« Si l'État ne les expulse pas depuis dix ans, il faut les régulariser de fait »

Alma Tershalla et Andon Dini espèrent désormais beaucoup du soutien de leur maire, Gaël Allain, qui a pris fait et cause pour eux. Il a en effet écrit un courrier à la préfecture de l'Ain, pour dénoncer « l'hypocrisie de leur situation ». Une démarche qui a par ailleurs reçu le soutien de plusieurs personnalités politiques comme le ciottiste et député de la 5^e circonscription de l'Ain, Marc Chavent ou encore la sénatrice de l'Ain, Florence Blatrix Contat. S'il ne veut « pas débattre sur le fond du dossier », à sa-

voir, « s'il faut, oui ou non, renvoyer ces gens-là dans leur pays », Gaël Allain souhaite néanmoins comprendre « pourquoi on maintient des gens dans la précarité financière et dans l'illégalité alors qu'ils ont fait le choix du travail et qu'ils ont des enfants parfaitement insérés dans la société française ». Et d'ajouter : « Je ne suis pas raccord avec la politique du gouvernement, il faut juste acter le fait que si l'État ne les expulse pas depuis dix ans, il faut les régulariser de fait, sinon, c'est de l'hypocrisie. »

Contactée, la préfecture de l'Ain nous a pas répondu.

née et mon logement est déclaré », fait-il valoir. « Pourtant, la préfecture me laisse comme ça, sans la possibilité de travailler légalement et de mener, enfin, une vie comme les autres. »

La délivrance avant la douche froide

Une situation égale à celle que connaît Alma Tershalla qui, malgré sa situation, avait réussi à dégoter un CDI d'aide-soignante en mars 2023 à l'Ehpad La maison de la soie de Tenay. Un travail pour lequel elle semblait donner entière satisfaction et qui lui a permis de se « sociabiliser ». Celle qui parle un français désormais tout à fait intelligible, indique que « ce travail a été une délivrance, les résidents m'ont vraiment bien acceptée et j'ai enfin pu obtenir un revenu régulier qui a changé ma vie dans tous ses aspects ».

Une période favorable, mais de courte durée, puisqu'en janvier dernier, la directrice de l'Ehpad, Delphine Remshagen, s'est vue contrainte par la préfecture de la licencier : « Nous étions très satisfaits de son travail, elle avait un très bon relationnel et une écoute très active, témoigne-t-elle. Son départ a été très dur pour les agents comme pour les résidents qui, je crois, lui ont même écrit depuis. Mais nous ne connaissons pas l'irrégularité de sa situation, et dans ce contexte, même si nous le souhaitons, nous ne pouvions pas la garder. » Une douche froide de plus pour cette mère qui rêve de passer un jour son diplôme d'aide-soignante, mais qui a néanmoins fait appel de cette décision, espérant un jour pouvoir reprendre son travail au sein de l'Ehpad de Tenay : « Parce que les résidents [lui] manquent. »

• Guillaume Rossetti

Ambérieu-en-Bugey • Des travaux de bûcheronnage nécessaires pour nettoyer le lit obstrué du Gardon

On connaît la balade préférée des Ambarroises et des Ambarrois. Remonter le lit du Gardon depuis le quartier de Vareilles en passant par le lac bleu et en poursuivant jusqu'à la grotte du Gardon offre plénitude à l'heure où la nature déborde et où le chant des oiseaux accompagne le pro-

meneur. Problème, en amont du lac bleu, le lit du Gardon est complètement obstrué par la chute d'arbres depuis une parcelle privée. Le propriétaire a donc fait appel à Bouba Martinez, bûcheron à son compte, et Max pour lui donner la main. Les deux hommes ont entrepris l'immense tâche

de désengorger le lit. Il faut tirer les arbres du contrefort au treuil afin de les hisser sur la route en surplomb. Un travail dangereux qui ne peut se faire qu'avec du matériel de professionnel. Plusieurs jours de labeur sont nécessaires pour le Gardon retrouver son lit normal.



Bouba en plein travail. Photo Jean-Marc Perrodet